

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**7 mai 2017**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Nombre de Conseillers en exercice : 13**

**De présents: 13**

**De votants: 13**

**Séance du 7 mai 2017**

L'an Deux mille dix-sept et le sept du mois de mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul FERRÉ, Maire.

**Présents :**

FERRÉ Jean-Paul, AUDOUY Henri, CAUSSE Audrey, HOARAU Alain, MARIANI Stéphanie, MARTY Claude, MAYORAL Nathalie, PELISSIER Jean-Pierre, REGALON Sylviane, ROUAIX Noël, ROUAN Thierry, TOURENQ Pierre et DIEUDONNÉ Walter.

Mme REGALON Sylviane est nommée secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- *Recrutement d'une secrétaire en remplacement de Mme SOULA*
- *Questions diverses*

**I. Recrutement d'une secrétaire en remplacement de Mme SOULA**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision prise lors de la séance du 6 avril 2017 concernant le remplacement de Mme SOULA via le recrutement d'un agent en emploi aidé de type CUI-CAE.

Il indique que notre interlocutrice de Pôle Emploi nous a avisé de la suspension de tous les emplois aidés jusqu'au mois de juillet prochain, alors que Mme RAMOS, préalablement sélectionnée parmi d'autres candidates, avait débuté sa période d'immersion.

Face à la nécessité du service administratif, Monsieur le Maire propose de recruter Mme RAMOS en CDD jusqu'au 30 juin, et ce dans l'attente des futurs critères d'éligibilité des prochains emplois aidés.

Le Conseil municipal donne à l'unanimité un accord de principe à Monsieur le Maire pour le recrutement d'agents contractuels et ce durant toute la durée du mandat.

**VOTE : 13 POUR / 0 CONTRE**

**II. Questions diverses**

- Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le soutien financier du Conseil départemental pour la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de voirie prévus Chemin du Lac, estimés à 32 106.25 € HT.

**VOTE : 13 POUR / 0 CONTRE**

Séance close à 20H45

Le Maire,

Jean-Paul FERRÉ

